



En service de recouvrement chez cour minerve

Par **lucy ka**, le **06/01/2015** à **15:29**

bonjour j'ai un gros problème cela fait 1an que je suis inscrit chez cour minerve mais je n'arrive plus la le payé et la formation me sert a rien car je peut rentré a l'école d'aide soignante avec le diplôme que j'ai mais il y a 1an je ne le savait pas. et j'ai plusieurs prélèvement qui ne sont pas passé donc il ne prélève plus de mon compte je doit appelé tout les mois sinon il me mette en service de recouvrement Quesque je peut faire?

Par **pat76**, le **14/01/2015** à **15:05**

Bonjour lucy

Vous avez envoyé une lettre de résiliation du contrat de formation à distance, par courrier recommandé avec avis de réception?

bvous avez gardé une copie de cette lettre de résiliation?